

# Compte-rendu CTSD 4 juillet 2013

Intervention avant l'ouverture du CTSD des maires de Ville/Suzoy et Passel et d'une représentante des parents d'élève sur la situation du RPI.

## 1- Carte scolaire 2<sup>nd</sup> degré

Informations données par la DASEN : les effectifs sont en augmentation par rapport au prévisionnel.

→ 8 nouvelles créations de divisions en juin (3 en 6<sup>ème</sup>, 1 en 5<sup>ème</sup>, 2 en 4<sup>ème</sup> et 2 en 3<sup>ème</sup>) liées à une évolution démographique positive des élèves :

- Collège J. Y. Cousteau à Breuil le Vert une 6<sup>ème</sup>
- Collège F. Buisson à Grandvilliers une 5<sup>ème</sup>
- Collège du Thelle à Méru une 3<sup>ème</sup>
- Collège P. M. France à Méru une 6<sup>ème</sup>
- Collège A. de Noailles à Noailles une 3<sup>ème</sup>
- Collège Les Fontainettes à St Aubin en Bray une 4<sup>ème</sup>
- Collège J. Vallès à St Leu d'Esserent une 4<sup>ème</sup>
- Collège L. de Vinci à Ste Geneviève une 6<sup>ème</sup>

5 EPLE ont subi une modification de répartition par niveau .

- Collège J. de la Fontaine à Crépy en valois : 4<sup>ème</sup>
- Collège P. Lebesgue à Marseille en Beauvaisis : 3<sup>ème</sup>
- Collège H. de Montherland à Neuilly en Thelle : 6<sup>ème</sup>
- Collège E. Herriot à Nogent sur Oise : 5<sup>ème</sup>
- Collège de Marly à Ribécourt : 4<sup>ème</sup>

Des moyens en supplémentaires ont été accordés au :

- Collège R. Cassin de Brenouille
- Collège St Exupéry de Chaumont en Vexin
- Collège G. Denain de Compiègne
- Collège Les Fontainettes de St Aubin en Bray
- Collège A Magnard de Senlis

## Questions diverses :

- **Problème du calendrier académique** : le rattrapage du pont de l'ascension s'effectue le mercredi 4 septembre après midi. Il remet en cause les dispositifs d'entrées décalées pour les 6èmes qui commenceraient leur premier cours annuel sur l'emploi du temps d'un vendredi ou d'un vendredi après-midi.

**Réponse de la DASEN** : la date du 4 n'est pas une date obligatoire et chaque EPLE peut choisir sa date de récupération et faire preuve de souplesse mais tous les établissements de l'académie seront fermés. (quid du rattrapage dans les lycées) et problèmes des associations sportives et problème du délai de 24 heures entre 2 séances d'EPS.

- **Point sur les demandes de dérogations** : ex demandes refusées par principe sur Méru Demande de rappel des critères et leur hiérarchisation. Est-ce que le cadre réglementaire en vigueur est différent de l'année dernière ?

Rappel des critères ministériels hiérarchisés:

- handicap
- médical
- boursier
- fratrie
- domicile
- parcours particulier
- autres convenances personnelles

La dérogation est accordée en fonction des places après affectation élèves du secteur puis des emménagements prévus. La DASEN veut au maximum éviter les appels d'air.

- **demande de mise à jour des DGH**, combien reste t-il en fond de réserve ?
  - o réserves d'ajustements, 104,7 etp et 173 HSA
  - o réserves destinées à faire des ouvertures de divisions et garder une réserve pour la rentrée

**Dasen** : utilisation des HSA

- 5,68% en EP
- 5,68% hors EP
- 6,75% en segpa

Toutes les demandes des établissements sont examinées et priorisées. Mr Blondel indique que la DASEN a la volonté de faire baisser le taux des HSA.

### **Evolution des structures pédagogiques:**

- 13 unités allophones
- 21 SEGPA
- 30 ULIS avec une création à Breteuil en 2012 sur moyen 2013 et 3 créations nouvelles

#### **► SEGPA :**

Intervention FSU : les fermetures de sections de 6<sup>ème</sup> en SEGPA génèrent des difficultés réelles pour certaines familles et les élèves dans leur secteur de référence (Senlis- Crépy-Brenouille). Il est fort possible que les élèves orientés vers une SEGPA d'un collège plus éloigné resteront dans leur établissement de référence en classe ordinaire. La FSU pose la question des moyens qui seront mis en place pour étayer et accompagner la scolarisation de ces élèves.

#### **Réponse de l'IEN ASH 2 M Hernandez :**

SEGPA de Brenouille : On est passé de 40 à 11 dossiers en quelques mois pour seulement 9 élèves affectés à la SEGPA de Senlis avec accord des familles.

A Crépy, des places en SEGPA étaient occupés par des élèves relevant d'une affectation en ULIS.

Ce sont deux SEGPA en perte de vitesse et qui posent la question des finalités de la SEGPA.

Sur Brenouille, Crépy et Senlis les effectifs en 6<sup>ème</sup> tournaient entre à 10 ou 12 élèves lié à une perte d'effectifs sur l'est du département.

Actuellement, il y a 4 élèves en liste d'attente sur le SEGPA de Senlis.

La FSU demande une information sur l'évolution des notifications en SEGPA depuis 3 dernières années 2011, 2012 et 2013 (nb de dossiers constitués et nb de notifications CDO) mais aussi sur le nombre d'élèves maintenus en CLIS et ULIS par manque de places en établissement spécialisé.

**DASEN** : La décision de la DASEN de l'Oise s'inscrit dans le cadre d'une politique ministérielle nationale de diminution des filières SEGPA. Le département engage un travail plus approfondi sur l'orientation, les profils en SEGPA et en ULIS. Un travail commun a été initié avec la MDPH pour sortir une fiche synthétique pour chacune des orientations avec des critères clairement identifiés.

Cette année, 1543 élèves ont été orientés en SEGPA.

Pour limiter les orientations par défaut en SEGPA, 6 ULIS ont été créées en collèges.

**IEN adjointe 1<sup>er</sup> degré** : Il y a des réorientations de l'ordinaire vers la SEGPA mais l'inverse existe aussi. Selon les secteurs, les seuils de tolérance sont variables.

La FSU pose le problème des situations d'élèves en liste d'attente (suite à la fermeture de Brenouille et de Crépy qui sont sur le même secteur, le problème du manque d'ULIS élèves.

De plus, tous les enfants de CLIS ne dépendent pas d'une ULIS certains relèvent de la SEGPA.

**► Dispositif relais** : La FSU pose le problème du manque de moyens institutionnels pour le fonctionnement des dispositifs relais, comme l'illustre la suppression des moyens mis à disposition par le Conseil Général pour aider à l'encadrement. Il y a un resserrement sur le compiégnois et surcapacité sur les effectifs et suite à la fermeture du dispositif du collège de Lacroix Ouen qui a enregistré une chute de la moitié des effectifs.

### ► **Sections bi-langues :**

La FSU expose la situation délicate en collège concernant l'enseignement de l'allemand car des enseignants sont sur des compléments de service (ex : Méru Pierre Mendès France : 3 collègues pour 12 heures l'année dernière dont un contractuel). La DASEN confirme que la situation de l'enseignement de la langue vivante est problématique mais qu'il n'y a pas de réflexion engagée au plan départemental pour l'instant.

**Dégradation des conditions de travail** liée à la poursuite du nouveau management.

La FSU pointe des situations dégradées au point que certains chefs d'établissement convoquent des collègues sans motif écrit et refusent l'accompagnement par un délégué des personnels.

La FSU dénonce les suppressions des postes d'assistants pédagogiques qui va aggraver la situation dans les établissements de l'EP.

## **CARTE SCOLAIRE 1<sup>er</sup> degré**

Il y avait 59 fermetures et 43 ouvertures dont 23 à suivre

### ► **Levées de fermetures depuis le CTSD du 12 avril : 13**

- Primaire A. Eveloy - Armancourt
- Élémentaire R. Blondeau - Chaumont en Vexin
- Élémentaire des Courtils - Estrées st Denis
- Élémentaire Les Bruyères - La Croix st Ouen
- Élémentaire J. Curie - Le Mesnil en Thelle (nouvelle)
- Élémentaire Bellonte - Méru (nouvelle)
- Élémentaire Jaulzy (nouvelle)
- Primaire Laversines
- Primaire Therdonne
- RPI Campeau/ St Samson la Poterie
- RPI Chelle/Croutoy
- RPI Fouilloy/Romescamp
- RPI Hannache/ Senantes/ Villambray

### ► **Nouvelle fermeture : 1**

- Broquiers/Moliens

### ► **Ouvertures confirmées (ex mesures à suivre) : 21**

- Primaire les Marronniers - Cauffry
- Primaire Ivry le temple
- Primaire L'Aunois - Laigneville
- Primaire Nantheuil le Haudouin
- Élémentaire A. Camus - Liancourt
- Élémentaires Marissel A et B - Beauvais
- Élémentaire Breuil le Sec
- Élémentaires Montaigne/Rabelais - Creil
- Élémentaire E. Vaillant - Creil
- Élémentaire J. Moulin - Méru
- Élémentaire C. Perrault - Noyon
- Maternelle J. Macé - Liancourt
- Maternelle P. Verlaine - Pont Ste Maxence
- Maternelle C. Péguy - Crépy en Valois
- Maternelle Aux Jolies Pommiers - Ste Geneviève
- Maternelle J. Moulin - Méru
- RPC St Crépin Ibouvilliers
- RPC Ferrières
- RPC Lieuvillers
- RPI Boullarre/Etavigny
- RPI Tourly/Fleury/ Fay les Etangs

► **Nouvelles ouvertures : 4**

- Primaire Bailleul sur Thérain
- Élémentaire le Tillé - Cires les Mello
- Élémentaires Hammel A et B - Compiègne
- RPI Arsy/Moyvillers

► **Situations restant à suivre en ouverture :**

- Maternelle les Sables – Clermont
- Élémentaire E Vaillant - Creil
- Maternelle Dolto – Rantigny
- Primaire Berneuil sur Aisne
- RPI La Houssoye/Porcheux

Soit au total 47 fermetures et 41 ouvertures.

A la rentrée, il y aura des procédures de comptage sur toutes les situations anciennes ou récentes pour vérifier les effectifs en vue de la carte scolaire rentrée 2014.

**Modification du réseau scolaire :**

RPI Abancourt/Blargies : transfert de la classe d'Abancourt sur l'école primaire d'Abancourt-Hennicourt avec l'accord des enseignants. Création d'un RPC et implantation d'un quart de décharge pour la direction.

**Etat de la balance départementale :** Il reste un solde de 4,75 postes pour procéder à des ouvertures de classe durant été.

Les étudiants M2 contractuels seront placés sur des décharges de service de directeur à 0,25. La DASEN avait été mis de côté la différence entre 0,25 et 0,33 (puisqu'ils sont sur une quotité de service de 0,33) soit un différentiel de 0,08 ETP par M2 qui était mise en réserve sur la dotation départementale. Comme il n'y a plus lieu de financer cette différence, la réserve de 14 ETP est donc récupérée.

Il reste un solde de 7 ETP duquel il faut déduire 1 ETP pour l'abondement des décharges de direction à 0,75 et décharge syndicale de 0,25.

Il reste donc 6 ETP que la DASEN souhaite implanter sur 3 supports de ZIL supplémentaires (Senlis, Auneuil et Compiègne) et 3 pour l'évolution du réseau scolaire.

La FSU demande d'un état du potentiel réel de ZIL dans chaque circonscription.

La FSU est intervenue sur les situations suivantes :

- Primaire l'Aunois - Laigneville : il y a une ouverture mais une 2<sup>ème</sup> est nécessaire en raison de la poussée démographique qui se poursuit (la livraison de 216 logements). La DASEN évoque l'arrivée de 300 à 350 habitants en + dans la commune mais évoque le fait que le maire n'a pas porté ces éléments à la connaissance de l'administration départementale lui permettant d'anticiper cette 2<sup>ème</sup> ouverture. Elle attend des éléments précis et souhaiterait recevoir M. Le Maire.
- Élémentaire E. Herriot - Margny : remontée des effectifs avec 27 élèves par classe en moyenne.
- Élémentaire de Royallieu à Compiègne qui a subi une fermeture de classe l'année dernière 97 élèves pour 4 classes mais les arrivées d'enfants du voyage ne sont jamais comptabilisées. De plus le poste d'ESAP dédié à la scolarisation des enfants du voyage sur le secteur a été transformé en « + de maîtres que de classes » et implanté en dehors de ce secteur. Cette situation est mise relation avec celle du groupe scolaire élémentaire Pompidou qui subit une fermeture de classe. La DASEN avait dit réfléchir à implantation d'un moyen pour la scolarisation des enfants du voyage, où en est-on de cette réflexion ? Mme Vilacèque répond que le sous-préfet de Clermont chargé du dossier des aires d'accueil planche sur un projet progressif doit être mis en place dans le département. Les besoins doivent être préalablement identifiés.
- Élémentaire A. Camus - Creil : la DASEN évoque une diminution importante des effectifs
- St Martin Longueau : 192 élèves pour 7 classes et moyenne de 27,4.
- Primaire les acacias - Cambronne lès Ribécourt : effectifs qui passent de 192 à 216 élèves soit une moyenne de 27 par classe
- Élémentaire Les Goëlands - Noyon : 92 élèves soit 27 de moyenne par classe.

**Point sur l'implantation des classes de TPS**

La FSU intervient préalablement sur la situation de la Maternelle J. Moulin de Villers St Paul qui a une classe de TPS à 20 alors que les autres classes ont à 26 et 25.

Critère de choix des élèves scolarisés dans ces classes TPS :

Tous les enfants nés avant le 31 juin 2011 sont pris et les autres sont inscrits en liste d'attente. Ils seront accueillis s'il y a des désistements sur la liste principale.

Informations données par M Pinel, IEN maternelle :

A la rentrée 2012, il y avait 430 moins de 3 ans scolarisés dans Oise

L'objectif est fixé à 30% de cette classe d'âge scolarisé d'ici à 2017, soit 3000 enfants accueillis en plus, en favorisant l'Education prioritaire. L'objectif est avant tout qualitatif. Là où il y avait déjà des TPS, Pinel parle de sanctuarisation de cette scolarisation.

Un travail a été mené avec les mairies sur les locaux et la volonté de ces dernières d'accompagner cette scolarisation. Il serait satisfaisant d'arriver à 800 voire 1000 élèves de plus.

Pour la rentrée 2013, il y a 322 TPS de plus inscrits dans les 20 écoles avec TPS. On passerait donc de 430 à 809 (soit 9,6% : dont 17,6% en ECLAIR, 22,6% en RRS, 4,7% hors EP).

La FSU interroge sur le nombre de postes dédiés à la scolarisation des moins de 3 ans. On en était resté à 4 créations et 9 maintiens de structures.

M Pinel : en plus les 14 postes dédiés, il y a 6 autres écoles avec un fléchage du dispositif :

- Maternelle A Camus – Beauvais
- Maternelle Les Petits Bourgeois – Crèvecœur
- Maternelle J Decour 2 – Montataire
- Maternelle Pinchon - Noyon
- Maternelle Launay – Beauvais
- Maternelle J Moulin – Nogent sur Oise

#### ► Créations de TPS

- Maternelle la Grenouillère - Beauvais (20)
- Maternelle Verlaine Pont Ste Maxence (20)
- Maternelle Gournay – Creil (15)
- Maternelle C. Péguy – Crépy en Valois (6)

#### ► Maintien de structures

- Primaire M Bambier – Montataire (14)
- Maternelle J. Moulin – Villers St Paul (12)
- Maternelle Casanova - St Maximin (20)
- Maternelle Verne/Kergomard - Nogent (20)
- Maternelle Rothschild (5)
- Maternelle Bresles (15)
- RPC Allonne (6)
- Maternelle Desnos Lebesgue – Compiègne (16)
- Maternelle Noyon - Pergaud (10)
- Maternelle J. Moulin – Nogent (20)
- Maternelle L'Argillère – Senlis (12)

La FSU pose le problème de l'évolution des effectifs sur le secteur Crépy en Valois. Sans remettre en cause la nécessité d'une scolarisation précoce sur le secteur, il ne faudrait pas qu'elle se fasse au détriment d'une remontée des effectifs dans les autres classes. L'ouverture d'une classe supplémentaire devait accompagner l'augmentation des effectifs de la maternelle Prévert.

### **Questions diverses :**

La FSU demande un point sur :

→ **les difficultés concernant le rattrapage des ponts et des jours de vacances de la Toussaint :** gestion de la pause méridienne rallongée, prise en charge des élèves pendant cette pause (cantine-périscolaire), transport scolaire, alourdissement de la semaine et de la journée d'école pour les élèves et les enseignants, ce qui est paradoxal dans un contexte où le MEN affiche une « réforme des rythmes scolaires ».

Mme Vilacèque répond que l'administration n'a pas encore engagé de discussion avec le Conseil Général sur les transports scolaires des mercredis après-midi.

→ **l'implantation des supports servant à affecter les Professeurs des écoles stagiaires et les étudiants M2 contractuels:** Il faut 160 supports bloqués pour les PES mais il manque encore 3 supports. Pour les étudiants M2 contractuels, il y a 120 supports bloqués (1/4 de décharge de direction) et 171 contrats potentiels au concours 2014 anticipé.

Les étudiants M2 seront en stage de 3 fois deux semaines de 18 heures chacun (3 jours en filés et mais assureront la décharge du directeur le lundi). Les contractuels qui déchargeront les directeurs à 0,25 iront remplacer des titulaires dans un autre niveau qui eux seront en stage de formation continue.

La DASEN a refusé des propositions d'implantation des supports qui ne répondaient pas aux recommandations du MEN (pas de CP, de CM2, de PS).

Les PES affectés en fonction de leur rang au concours et de leur adresse.

→ **les contrats CUI dans les écoles** (renouvellement et nouveaux contrats)

- volume en ETP, en personnels et par missions actuellement

- volume des arrêts et reconductions de contrats en juin 2013, à la rentrée de septembre 2013, volume des CUI allant au bout des 24 mois, et motifs de non renouvellement

- volume des recrutements prévus au niveau académique, au niveau départemental, durée des contrats et répartition en ETP et personnels selon les missions : accompagnement des enfants en situation de handicap et aide administrative. Critères d'implantation des emplois pour l'aide administrative,

- dispositifs de formation prévus pour les CUI en cours de contrat, pour les personnels nouvellement recrutés

La DASEN informe que le financement de ces nouveaux contrats a été notifié. 98 contrats ont été rendus au mois de juin (essentiellement hors handicap) Par ailleurs, il n'y avait plus de renouvellement de contrat depuis janvier. Pour reconduire les mêmes personnes sur ces contrats, il faut l'autorisation de l'agence pôle emploi. Il faut un délai d'un mois minimum pour relancer les contrats. Le problème est que la notification de ré-emploi est arrivée trop tard du Ministère. La DASEN indique que ceux qui sont éligibles à ce renouvellement et au contrat CUI seront recontactés si Pôle emploi donne son feu vert.

Concernant les critères d'emploi d'aide administrative, ils seront laissés à l'appréciation du futur DASEN et ce point sera mis à l'ordre du jour du CTSD de rentrée.

→ **les postes d'assistants pédagogiques :** nombre d'AP dans le département (nombre d'ETP et nombre de personnels actuellement, dans le premier degré et dans le second degré) et leurs implantations, le nombre de suppressions programmées et les implantations de ces postes à la rentrée scolaire 2013 :

- Collège H. Beaumont à Beauvais : de 5 AP on passe à 3

- Collège C. Fauqueux Beauvais : de 5 à 3

- Collège A. Malraux Compiègne : de 4,5 à 3

- Collège A France Montataire : de 4,5 à 3

- Collège E. Herriot Nogent sur Oise : de 5 à 3

- Collège G Havez Creil : de 3,5 à 3

La DASEN indique que la possibilité d'intervention des AP dans 1<sup>er</sup> degré semble plus que compromise.

→ **Nombre d'étudiants en ESPE :** volume des M1 et M2 dans l'ESPE et situation de l'antenne de l'Oise ; La DASEN informe que pour la rentrée 2013, il y aura 2 groupes de M1 sur l'antenne ESPE de Beauvais (60 et 65 préinscrits, contre 200 à Amiens et 30 à 35 à Laon). Elle indique que l'organisation des SOPA (Stages d'Observation et Pratiques Accompagnée de 5 à 8 semaines en classe) dans l'Oise concernera des étudiants inscrits à Amiens absorbera car il n'y a pas assez de PEMF dans la Somme pour les accueillir.

Le stages de 108h disparaît et les étudiants contractuels M2 ont tout intérêt à prendre un contrat le stage en responsabilité car il a une valeur validante au niveau du Master 2. Un point précis sera donné lors du CDF du vendredi 5 juillet.

→ **l'implantation des 13 supports ZIL** nouvellement créés (demande d'un document). Combien d'ETP représente la récupération des rompus de temps partiels des remplaçants et à quoi est-elle utilisée ?

→ **Rythmes scolaires** : La DASEN nous communique la liste des communes entrant dans la réforme des rythmes. Elles sont au nombre de 46. 8 ont formulé un avant-projet de PEdT. La DSDEN a mis en place un comité d'appui départemental avec les élus, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la CAF, le Conseil Général et les directions interministérielles concernées et un groupe technique qui doit permettre l'analyse croisée des PEDT.

La FSU est intervenue sur la situation des secteurs où la mise en place des nouveaux rythmes pose problème et génère une tension qui sera difficile à gérer à la rentrée (Creil, Nanteuil...)

Mme Vilacèque rappelle que les PEdT ne sont pas obligatoires et que leur validation se fait sur compétence partagées avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui s'occupe du champ des TAP et du périscolaire.

La commune de Chaumont en Vexin, a demandé de revoir son pré-projet

Un comité de pilotage existe sur le plan local.

La DSDEN n'avait pas à prendre position car elle n'avait aucune une marge de manœuvre concernant un refus mais pouvait simplement inviter à la réflexion.